



Hiver 2005 - N°34

La lettre d'information du

SMACOPI

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE PICARDE
Un acteur pour le développement durable de la Baie de Somme

Editorial

L'année écoulée a consacré les 30 ans d'existence du SMACOPI.

A l'aube de l'année nouvelle qui nous emmène vers d'autres défis, permettez-moi de mettre en relief un aspect peu connu de cette structure originale.

261 personnes vivant dans notre département ont bénéficié d'un emploi en 2004 soit 170 équivalents temps plein. La masse salariale de 4,4 millions d'euros a été financée à hauteur de 70 % par les visiteurs des équipements touristiques gérés par Destination Baie de Somme, les 30 % restants représentant l'aide du Conseil général, de l'Etat ou de l'Europe. Ces chiffres démontrent à ceux qui en doutent encore, que notre démarche de développement bénéficie d'abord à ceux qui vivent et veulent continuer à vivre "chez eux".

Nous inscrivons résolument notre action dans une perspective de développement durable, celui où l'action des élus se mesure par des résultats économiques, sociaux et environnementaux tangibles.

Puisse 2005 nous permettre de persévérer et de partager avec vous une ambition renouvelée pour la Baie de Somme.

La Baie de Somme reconnue comme une grande unité paysagère à protéger

Le classement au titre des sites, un outil de développement

En 1998, sous l'impulsion de Robert Mallet, le nord de la Baie de Somme bénéficiait d'une mesure de classement de site. Le Marquenterre, grâce à cet outil de protection du paysage et de l'environnement, a renforcé son potentiel de création de richesses. Le classement du Marquenterre a démontré que cette logique de préservation des paysages n'était en rien une logique de sanctuarisation. Bien au contraire, les résultats atteints démontrent toute la justesse de cette démarche: le nord de la Baie de Somme est une réussite sur le plan économique. Le classement est un formidable outil de développement.

On est aujourd'hui dans la phase de classement du sud de la Baie de Somme qui va ainsi bénéficier de la même procédure; un classement légitime pour ce site qui commence à devenir une terre de projets importants. Le classement est un premier pas vers un développement durable, économiquement porteur.

Il apporte une réelle cohérence à toutes les actions qui seront mises en œuvre sur la Baie de Somme dont Catherine Bersani*, dans son rapport à la Commission supérieure des sites du 21 octobre dernier, soulignait "la place à part



Site classé du Marquenterre

Site en cours de classement: sud de la Baie de Somme

occupée dans le patrimoine naturel et culturel de notre pays".

La Baie de Somme devient une grande unité paysagère qui va déboucher sur la labellisation "Grand site national".

* Inspectrice générale de l'équipement, au ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

Est-il de la Terre ou de la Mer, cet espace pris et perdu sans fin par l'une et l'autre, par basse terre et marée haute?

Robert Mallet

Jérôme Bignon,
Député de la Somme,
Président du SMACOPI



J. Bignon

www.baiedesomme.org

SMACOPI • 1 place de l'Amiral Courbet • 80100 Abbeville
Tél.: 03 22 20 60 30 • Fax: 03 22 31 19 33 • E-mail: smacopi@baiedesomme.org



La pointe du Hourdel, comment maîtriser la fréquentation ?

Exemple d'une concertation réussie



La réunion du
5 novembre
2004

Le projet de maîtrise de la fréquentation touristique de la Pointe du Hourdel a fait l'objet d'une vaste concertation avec les membres du Conseil municipal de Cayeux-sur-Mer, les commerçants, les artisans

de la commune et la CCI d'Abbeville. Les orientations, permettant une gestion différenciée des flux du Hourdel, ont été validées au mois de juillet 2004 par le Conseil municipal. Le 5 novembre dernier, elles ont été présentées et débattues lors d'une réunion publique.

Philippe Lapouille, alors Président de la commission Communication de la CCI d'Abbeville, qui a accompagné cette démarche depuis l'origine, nous livre ici ses impressions sur le processus mis en œuvre...

4 questions à Philippe Lapouille

L.I.S. (Lettre d'Information du SMACOPI):

A quel moment et pourquoi la CCI a-t-elle participé à l'élaboration du projet du Hourdel ?

P.L.: Philippe Lapouille

La Chambre de Commerce a été alertée au début de l'année 2004 par les commerçants (un hôtelier et un restaurateur) qui s'inquiétaient de leur avenir en cas d'une "piétonnisation" du Hourdel; un véritable traumatisme avec la peur d'une désertion du lieu. Nous avons donc proposé au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde de nous associer à la démarche.

L.I.S.: Quelles ont été les différentes phases du projet ?

P.L.: La première grande étape a été le voyage organisé en avril 2004 à Marken aux Pays-Bas, exemple d'un lieu soumis à des problématiques similaires. L'objectif atteint, dès ce jour, était de provoquer une prise de conscience: l'on pouvait protéger le Hourdel sans en faire un sanctuaire, construire un concept attrayant en permettant aux populations d'y vivre et à l'économie de se développer. Après ce voyage qui, pour moi, a été fondamental, nous avons poursuivi un travail d'explication et de concertation: présentation en mai du voyage avec ses implications au bureau de la Chambre de Commerce, réunion coanimée avec le SMACOPI en juin pour les membres de la commission Tourisme de la CCI, puis en juillet

dernier, rencontre avec les élus locaux et les commerçants et artisans. Un pas essentiel a alors été franchi.



L.I.S.: A quelles réactions et initiatives avez-vous mesuré le changement de perception ?

P.L.: La peur de la piétonnisation était dépassée. L'idée de faire du Hourdel un vrai concept était devenu une "bonne idée". On entrait dans une phase de dynamique commune.

Le 5 novembre, lors de la présentation du Plan de Circulation, c'est un vrai projet de territoire associé à un projet d'animation du hameau que les participants s'étaient approprié. Il intègre la ville de Cayeux-sur-Mer et apporte des avancées significatives en termes de concept de découverte d'un lieu où pôles nature, culturel, économique et sportif trouvent leur place.

L.I.S.: Un an de concertation... Parleriez-vous de perte ou de gain de temps ?

P.L.: Le décalage entre le début et la fin de l'année 2004 est énorme. Un an à l'échelle de l'histoire d'un village n'est rien... Le dialogue, la concertation continueront forcément car ils génèrent de la valeur ajoutée au projet. Par ailleurs, je pense que cette démarche a créé un précédent qui aura des effets sur d'autres projets.



Le chemin avant travaux

Entre Monchaux et la Margueritelle, trois kilomètres de pistes cyclables sont en cours de réalisation: revêtement béton, passerelles en bois, aménagement paysager des espaces (plantations, clôtures...), signalétique. Le tronçon sera ouvert pour les vacances d'hiver prochaines (février).

Vivre en Baie de Somme Des logements pour tous



Conscient de la problématique actuelle du coût du logement pour les habitants permanents du littoral, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde a signé, le 26 novembre dernier, une Convention de Partenariat avec la Société Immobilière Picarde d'HLM (S.I.P.). Il apporte ainsi sa contribution à l'émergence de logements accessibles à des personnes aux revenus modestes. Des opportunités foncières ont été identifiées, notamment à Cayeux-sur-Mer, Ault, Quend et Le Crotoy, auxquels d'autres sites pourront s'ajouter ultérieurement. Les programmes réalisés offriront des logements en location et en accession à la propriété.



Bernard Chatain, Président de la S.I.P., et Jérôme Bignon, Président du SMACOPI, ont signé un partenariat historique



Pour une meilleure pédagogie de l'environnement

De nouvelles salles à la Maison de l'Oiseau et au Parc Ornithologique du Marquenterre



Le Parc Ornithologique du Marquenterre: le projet de 4 salles

La Maison de l'Oiseau et le Parc Ornithologique du Marquenterre ne sont pas des sites à objet commercial. Ils développent une véritable pédagogie de l'environnement.

Cette dernière, basée essentiellement sur le dialogue et la proximité avec les guides nature sur le terrain, se concrétise également dans le cadre d'ateliers en salle destinés aux enfants et aux adultes, ou de conférences. Les deux lieux sont complémentaires avec :

- pour la Maison de l'Oiseau, une approche plus détaillée et la présentation de conférences avec support audiovisuel,
- au Parc Ornithologique, l'observation des comportements des oiseaux mais aussi l'initiation aux missions scientifiques, tels le baguage et le comptage des oiseaux ou la migration.

La demande du public en quête de savoir ornithologique et environnemental est de plus en plus forte et le niveau des questions souvent élevé :

Maison de l'Oiseau, le projet de 2 salles



biologie, géologie, botanique, éthologie, évolution de la Baie de Somme... Les guides transmettent leur savoir. Ils offrent une pédagogie vivante aux visiteurs.

C'est pour répondre à cette ambition d'une connaissance partagée que l'aménagement de nouvelles salles est en cours au Parc Ornithologique du Marquenterre. Les travaux seront terminés en mars; ils sont financés par le Département, la Région et l'Europe. Pour la Maison de l'Oiseau, ils démarrent au printemps prochain.

Expositions, ateliers pédagogiques, conférences..., autant d'actions qui pourront se développer grâce à l'aménagement de ces nouvelles salles très attendues, tant par Philippe Carruette, responsable pédagogique au Parc Ornithologique

que Yann Dupont, directeur de la Maison de l'Oiseau. Utilisables toute l'année, ces espaces confortables seront modulables et leur permettront d'accueillir une grande diversité de publics, aussi bien adultes qu'enfants.



Philippe Carruette, responsable pédagogique du Parc



Yann Dupont, directeur de la Maison de l'Oiseau

Hôtel-Restaurant du Cap Hornu

Christine Borcard, collaboratrice du Groupe ACCOR, assure depuis le 15 octobre dernier, dans le



cadre d'une mission temporaire, l'exploitation et la gestion de l'Hôtel-Restaurant du Cap Hornu. Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Thonon-les-Bains, elle intègre très tôt le Groupe hôtelier où elle occupe, en France, différents postes au sein de la division "Affaires & Loisirs". Ces fonctions l'amènent à des postes de manager dans la division "Tourisme & Loisirs", dans les pays du Maghreb puis au Moyen-Orient. Sa dernière affectation peut laisser rêveur: plus de 3 ans en Polynésie, Directeur Général des deux hôtels SOFITEL de Bora Bora.

Le contraste géographique de la Baie de Somme n'efface pas à ses yeux de vraies similitudes de contexte, de calme et d'environnement pour souhaiter développer ici des séjours "nature" dans un cadre exceptionnel.

Des guides pour les visiteurs

Trois documents hauts en couleur viennent d'être édités en français, anglais, néerlandais et allemand. Ils ont pour vocation d'aider les visiteurs à se repérer dans le site, d'éveiller leur curiosité et leur intérêt tout au long de leur parcours... Gageons qu'ils provoquent le plaisir d'observer et le désir d'en savoir plus.





Eurosite
Entrée au Conseil d'Administration



Eurosite fête ses 25 ans

Membre d'Eurosite depuis de nombreuses années, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde est entré au Conseil d'Administration depuis la dernière Assemblée Générale. Il entend y jouer un rôle actif, telle son implication dans la préparation du colloque Eurosite, fêtant les 25 ans de la Directive Oiseaux, qui s'est déroulé le 8 novembre dernier aux Pays-Bas.

Risques professionnels

Evaluations et consignes



Evaluer les risques pour mieux protéger

L'évaluation des risques constitue la première étape d'une démarche structurée de maîtrise des risques professionnels dans une collectivité. Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde a choisi de se faire accompagner dans la mise en œuvre de cette procédure par un bureau d'études spécialisé : le Bureau VERITAS.

L'évaluation est réalisée par métier : fonctions tertiaires avec ou sans risques routiers, personnel en contact avec le public, agents techniques (conduite d'engins agricoles, travaux d'entretien du milieu naturel, ramassage de poubelles et de déchets sur les plages, entretien des pistes cyclables, gestion du bétail,...). Elle va mettre en évidence les risques qui doivent être maîtrisés par le port de protections individuelles (gants, lunettes, chaussures de sécurité) ou par un comportement prudent (vérifier le bon état du matériel, prévenir un collègue en cas de travail isolé...). Ces consignes seront formalisées afin de pouvoir sensibiliser le personnel nouveau intégré aux équipes (stagiaires, TIG, chantiers d'insertion...). Le résultat de l'évaluation des risques sera rédigé dans un document unique et l'identification des risques établie par unité.

Fête de la Science

Une première réussie

Chaque année, elle est l'occasion pour des universitaires, des chercheurs de faire comprendre au plus grand nombre leurs travaux scientifiques, souvent peu accessibles en raison de leur complexité.

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde est impliqué depuis trois ans dans un projet européen de modélisation des réponses des limicoles aux changements de leur environnement. Un projet de présentation au public intitulé "le rôle de l'estuaire de la Somme pour les oiseaux d'eau" a été labellisé par le comité d'organisation de la **Fête de la Science**. 28 personnes ont participé à une ou plusieurs des sessions du 11 au



Une façon de mettre la science à la portée du public

14 octobre dernier. Le programme comprenait deux conférences sur l'écologie des limicoles et deux ateliers de terrain.

Le succès rencontré nous incite à poursuivre dans cette voie. Un stage d'initiation à l'ornithologie sera proposé lors du prochain Festival de l'Oiseau.

La Réserve Naturelle



L'Avocette élégante : une espèce sous haute surveillance dans la réserve naturelle

La réunion du comité consultatif de la Réserve Naturelle s'est tenue le 2 novembre dernier sous la responsabilité du nouveau Sous-Préfet de l'arrondissement d'Abbeville.

Après la présentation du bilan annuel, c'est la nouvelle dimension qui sera donnée au Parc Ornithologique du Marquenterre, que le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde a présenté dont un des points forts sera l'externalisation des parkings de la Réserve Naturelle.